Image not found or type unknown

Plainte pour diffamation après écrit sur Facebook

Par **sissi6259**, le **03/01/2015** à **16:46**

Bonjour,
Je vais essayer de résumer... J'ai rencontrer un homme en octobre 2012, les premiers mois étaient presque parfaits. Je vivais chez ma fille et j'étais en arrêt longue maladie (qui a duré 3 ans en tout). Toujours avenant, je le trouvais cependant bizarre, il s'appropriait mes propos, mes points de vue, je remarquais très vite qu'il aimait briller. Je ne lui connais pas d'ami, par contre je lui présentais les miens. Nous ne vivions ensemble que pour les vacances et je découvrais chaque fois de nouvelles choses, des mensonges à propos de tout... Il a souhaité que je prenne mon logement pour que nous puissions avoir notre intimité (en 9 mois il a dormi 2 fois chez moi). Il traquait le moindre fait, la moindre parole et allait vérifier sur internet, bref ! Puis cette séparation, mais je ne le supportais plus, ses remarques caustiques non plus. Reprendre le travail après 3 ans pour dépression ,n'est pas chose simple, mais tout va bien, et il cherchait des pb avec çà, tous les soirs. Par mail il me demande aussi de prévenir le notaire qu'il n'a plus de raison de rester mon garant, autant dire que je quitte mon appart. Je n'ai pas été tendre avec lui sur Facebook (je précise qu'il n'était plus dans ma liste d'amis), il a saisi mes propos, à imprimé et a (parait-il) porté plainte). Il se sert de MES amis pour passer les messages. De mon côté, j'ai l'intention de déposer une main courante car ce type est la parfaite description du pervers narcissique, il m'a bouffé la vie 2 ans durant et cherchait par tous les moyens à me faire replonger dans la dépression. J'ai besoin d'aide, il me dit souvent que je suis fragile et faible mais je ne veux pas replonger. Merci à ceux qui pourront m'aider.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés